REPUBLIQUE FRANCAISE

21030240200040	**ASSAINISSEMENT SAINT LEON**

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ASSAINISSEMENT SAINT LEON

ANNEE 2025

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions	X	
	A4.1 - Equilibre des opérations financières	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées	X	
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	D - Arrêté et signatures		X
	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	30 216,85	35 574,42
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	5 357,57	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	35 574,42	35 574,42

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 165,00	16 785,06
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	8 620,06	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	16 785,06	16 785,06

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	**52 359,48**	**52 359,48**

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 550,00		11 250,00	11 250,00	11 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilé					
014	Atténuations de produits	2 000,00		1 770,00	1 770,00	1 770,00
65	Autres charges de gestion courante	250,00		411,79	411,79	411,79
Total des dépenses de gestion des services		**13 800,00**	**0,00**	**13 431,79**	**13 431,79**	**13 431,79**
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		**13 800,00**	**0,00**	**13 431,79**	**13 431,79**	**13 431,79**
023	*Virement à la section d'investissement (*	*13 621,83*		*9 336,06*	*9 336,06*	*9 336,06*
042	*Opé. d'ordre transfert entre sections (2)*	*7 449,00*		*7 449,00*	*7 449,00*	*7 449,00*
043	*Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp*					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***21 070,83***	***0,00***	***16 785,06***	***16 785,06***	***16 785,06***
TOTAL		**34 870,83**	**0,00**	**30 216,85**	**30 216,85**	**30 216,85**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**5 357,57**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**35 574,42**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	13 800,00		12 250,00	12 250,00	12 250,00
73	Impôts et taxes					
74	Subventions d'exploitation	24 130,35		20 159,42	20 159,42	20 159,42
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion des services		**37 930,35**	**0,00**	**32 409,42**	**32 409,42**	**32 409,42**
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		**37 930,35**	**0,00**	**32 409,42**	**32 409,42**	**32 409,42**
042	*Opé. ordre transfert entre sections (2)*	*3 165,00*		*3 165,00*	*3 165,00*	*3 165,00*
043	*Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(*					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***3 165,00***	***0,00***	***3 165,00***	***3 165,00***	***3 165,00***
TOTAL		**41 095,35**	**0,00**	**35 574,42**	**35 574,42**	**35 574,42**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**35 574,42**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	**13 620,06**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capita de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	31 363,60		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		**31 363,60**	**0,00**	**5 000,00**	**5 000,00**	**5 000,00**
10	Dotations, fonds divers et reserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		**31 363,60**	**0,00**	**5 000,00**	**5 000,00**	**5 000,00**
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	*3 165,00*		*3 165,00*	*3 165,00*	*3 165,00*
041	*Opérations patrimoniales*					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		***3 165,00***	***0,00***	***3 165,00***	***3 165,00***	***3 165,00***
TOTAL		**34 528,60**	**0,00**	**8 165,00**	**8 165,00**	**8 165,00**

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	**8 620,06**
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	**16 785,06**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues	31 353,51				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		**31 353,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 106)					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		**31 353,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*13 621,83*		*9 336,06*	*9 336,06*	*9 336,06*
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*7 449,00*		*7 449,00*	*7 449,00*	*7 449,00*
041	*Opérations patrimoniales*					
Total des recettes d'ordre d'invest.		***21 070,83***	***0,00***	***16 785,06***	***16 785,06***	***16 785,06***
TOTAL		**52 424,34**	**0,00**	**16 785,06**	**16 785,06**	**16 785,06**

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	**0,00**
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	**16 785,06**

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	**13 620,06**

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 250,00		11 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits	1 770,00		1 770,00
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante	411,79		411,79
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		7 449,00	7 449,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		*9 336,06*	*9 336,06*
Dépenses d'exploitation - Total		**13 431,79**	**16 785,06**	**30 216,85**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**5 357,57**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**35 574,42**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues		3 165,00	3 165,00
14	*Provisions réglementées*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	5 000,00		5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Dépréciations des immobilisations*			
39	*Dépréciations des stocks et en-cours*			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		**5 000,00**	**3 165,00**	**8 165,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**8 620,06**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**16 785,06**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variations des stocks (3)*			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	12 250,00		12 250,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
72	*Production immobilisée*			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	20 159,42		20 159,42
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		3 165,00	3 165,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	*Transferts de charges*			
Recettes d'exploitation - Total		**32 409,42**	**3 165,00**	**35 574,42**

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**35 574,42**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	*Provisions réglementées*			
15	*Provisions pour risques et charges (4)*			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*		*7 449,00*	*7 449,00*
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*			
39	*Dépréciations des stocks et en-cours (4)*			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
491	*Dépréciations des comptes de clients*			
3...	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*9 336,06*	*9 336,06*
Recettes d'investissement - Total			**16 785,06**	**16 785,06**

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**16 785,06**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	**Charges à caractère général**	**11 550,00**	**11 250,00**	**11 250,00**
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,..	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	300,00	1 000,00	1 000,00
61523	Réseaux	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	2 750,00	2 750,00	2 750,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**			
014	**Atténuations de produits**	**2 000,00**	**1 770,00**	**1 770,00**
706129	Revers. ag. eau redev. modernisation rése	2 000,00	1 770,00	1 770,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**250,00**	**411,79**	**411,79**
6541	Créances admises en non-valeur	250,00	411,79	411,79
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		**13 800,00**	**13 431,79**	**13 431,79**
66	**Charges financières (b)**			
67	**Charges exceptionnelles (c)**			
68	**Dotations aux amortissements, dépréc. &**			
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilées (**			
022	**Dépenses imprévues (f)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		**13 800,00**	**13 431,79**	**13 431,79**
023	***Virement à la section d'investissement***	***13 621,83***	***9 336,06***	***9 336,06***
042	***Opérations d'ordre de transfert entre se***	***7 449,00***	***7 449,00***	***7 449,00***
6811	*Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co*	*7 449,00*	*7 449,00*	*7 449,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***21 070,83***	***16 785,06***	***16 785,06***
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec***			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***21 070,83***	***16 785,06***	***16 785,06***
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		**34 870,83**	**30 216,85**	**30 216,85**

		+
	RESTES A REALISER N-1	**0,00**
		+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**5 357,57**
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**35 574,42**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	**Atténuations de charges**			
70	**Vente de produits finis, prestations de s**	**13 800,00**	**12 250,00**	**12 250,00**
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 800,00	11 250,00	11 250,00
706121	Redevance pour modernisation réseaux de c	2 000,00	1 000,00	1 000,00
73	**Impôts et taxes**			
74	**Subventions d'exploitation**	**24 130,35**	**20 159,42**	**20 159,42**
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	24 130,35	20 159,42	20 159,42
75	**Autres produits de gestion courante**			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		**37 930,35**	**32 409,42**	**32 409,42**
76	**Produits financiers (b)**			
77	**Produits exceptionnels (c)**			
78	**Reprises sur amortissements, dépréc. & p**			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		**37 930,35**	**32 409,42**	**32 409,42**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre se***	***3 165,00***	***3 165,00***	***3 165,00***
777	*Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r*	*3 165,00*	*3 165,00*	*3 165,00*
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec***			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***3 165,00***	***3 165,00***	***3 165,00***
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		**41 095,35**	**35 574,42**	**35 574,42**

		+
RESTES A REALISER N-1		**0,00**
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		**0,00**
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		**35 574,42**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°38 BRANCHEMENT EU SUR R	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Op. Eq. n°39 ETUDE SCHEMA DIRECTEU	26 363,60		
Total des dépenses d'équipement		31 363,60	5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		31 363,60	5 000,00	5 000,00
040	*Opération d'ordre transfert entre section*	*3 165,00*	*3 165,00*	*3 165,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*3 165,00*	*3 165,00*	*3 165,00*
1391	*Subv. d'équipement*	*3 165,00*		
13911	*de la collectivité de rattachement*		*3 165,00*	*3 165,00*
041	*Opérations patrimoniales*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*3 165,00*	*3 165,00*	*3 165,00*
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		34 528,60	8 165,00	8 165,00

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	8 620,06
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 785,06

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	**Subventions d'investissement reçues**	**31 353,51**		
131	Subventions d'équipement reçues	31 353,51		
16	**Emprunts et dettes assimilés (sf 165)**			
20	**Immobilisations incorporelles (sf 204)**			
21	**Immobilisations corporelles**			
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**			
Total des recettes d'équipement		**31 353,51**	**0,00**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et reserves**			
165	**Dépôts et cautionnements reçus**			
18	**Compte de liaison : affectation (BA, ré**			
26	**Participations et créances ratt. à des pa**			
27	**Autres immobilisations financières**			
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES RECETTES REELLES		**31 353,51**	**0,00**	**0,00**
021	***Virement de la section de fonctionnemen***	***13 621,83***	***9 336,06***	***9 336,06***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre se***	***7 449,00***	***7 449,00***	***7 449,00***
2813	*Constructions*	*2 310,00*	*2 310,00*	*2 310,00*
28158	*Agencement et aménagements du mat. et o*	*5 139,00*	*5 139,00*	*5 139,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		***21 070,83***	***16 785,06***	***16 785,06***
041	***Opérations patrimoniales***			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***21 070,83***	***16 785,06***	***16 785,06***
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		**52 424,34**	**16 785,06**	**16 785,06**

	+
RESTES A REALISER N-1	**0,00**
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**16 785,06**

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 38

LIBELLE : BRANCHEMENT EU SUR RESEAU COLLECTIF

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2025	Restes à réaliser 2024 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		**35 291,70**	a **0,00**	**5 000,00**	b **5 000,00**	
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
23	**Immobilisations en cours**	**35 291,70**	**0,00**	**5 000,00**	**5 000,00**	
2315	Installation, matériel et outillage technique	35 291,70	0,00	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2024	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c **0,00**	d **0,00**
13	**Subventions d'investissement reçues**	**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilés**	**0,00**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**

RESULTAT = (c + d) - (a + b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-5 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements 2024		Encours restant dû au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;
(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili-sation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour-sements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2025 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2025 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couriri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2025 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2025 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2025	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	 A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		16/03/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**
	NEANT	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 01/01/2025
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. reglementées et amort. dérogataires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-8 620,06**	**-8 620,06**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-8 620,06**	**-8 620,06**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-8 620,06**	**-8 620,06**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**-8 620,06**	**-8 620,06**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**3 165,00**	**3 165,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**16 785,06**	**16 785,06**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**13 620,06**	**13 620,06**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique.
(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.
(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		3 165,00	I 3 165,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 165,00	3 165,00
13911	*de la collectivité de rattachement*	3 165,00	3 165,00
020	**Dépenses imprévues**	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		16 785,06	III 16 785,06
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		16 785,06	16 785,06
2813	*Constructions*	2 310,00	2 310,00
28158	*Agencement et aménagements du mat. et outil. Indus*	5 139,00	5 139,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	9 336,06	9 336,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service de distribution de l'eau : Poste par défaut
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article	**Libellé**	**Montant**
011	**Charges à caractère général**	**11 250,00**
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	1 500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00
61523	Réseaux	6 000,00
6156	Maintenance	2 750,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	
014	**Atténuations de produits**	**1 770,00**
706129	Revers. ag. eau redev. modernisation réseaux coll.	1 770,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**411,79**
6541	Créances admises en non-valeur	411,79
66	**Charges financières**	
67	**Charges exceptionnelles**	
68	**Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions**	
022	**Dépenses imprévues**	
	Total des dépenses réelles	**13 431,79**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections***	***7 449,00***
6811	*Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles*	*7 449,00*
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de***	
023	***Virement à la section d'investissement***	***9 336,06***
	Total des dépenses d'ordre	***16 785,06***
	D 002	**5 357,57**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**35 574,42**

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article	**Libellé**	**Montant**
013	**Atténuations de charges**	
70	**Vente de produits finis, prestations de services,**	**12 250,00**
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 250,00
706121	Redevance pour modernisation réseaux de collecte	1 000,00
74	**Subventions d'exploitation**	**20 159,42**
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 159,42
75	**Autres produits de gestion courante**	
76	**Produits financiers**	
77	**Produits exceptionnels**	
78	**Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions**	
	Total des recettes réelles	**32 409,42**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections***	***3 165,00***
777	*Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.*	*3 165,00*
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de***	
	Total des recettes d'ordre	***3 165,00***

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
R 002		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		35 574,42

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Service de distribution de l'eau : Poste par défaut
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	**Libellé**	**Montant**
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)	
21	Immobilisations corporelles (hors op.)	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	
23	Immobilisations en cours (hors op.)	
Op. Eq. n°38 BRANCHEMENT EU SUR RESEAU COLLECTIF		5 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	
13	Subventions d'investissement reçues	
16	Emprunts et dettes assimilés	
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	5 000,00
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*3 165,00*
13911	*de la collectivité de rattachement*	*3 165,00*
041	*Opérations patrimoniales*	
	Total des dépenses d'ordre	*3 165,00*
	D 001	8 620,06
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	16 785,06

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	**Libellé**	**Montant**
13	Subventions d'investissement reçues	
16	Emprunts et dettes assimilés	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers et reserves	
106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
	Total des recettes réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*7 449,00*
2813	*Constructions*	*2 310,00*
28158	*Agencement et aménagements du mat. et outil. Indus*	*5 139,00*
041	*Opérations patrimoniales*	
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*9 336,06*
	Total des recettes d'ordre	*16 785,06*

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
R 001		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		16 785,06

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	 A6 A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	 A6 A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : **Intitulé de l'op. :** **Date de délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2025 (2)	Restes à réaliser 2024 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)				
NEANT				
RECETTES (b)				
NEANT				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

GARANTIS PAR LA REGIE

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse-ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des rempboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	II	**32 409,42**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	**0,00**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	NEANT				

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2026	2027	2028	2029	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.5 - ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équip.	Mnt. total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement				
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonct. II	Part finan. III	Total I + II + III
NEANT													
SOUS-TOTAL													
TOTAL													

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2025	Annuité versée au cours de l'exercice

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	**B1.4**
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	**B1.5**
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	**B1.6**
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	**B1.7**

	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2025" correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2025. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2025	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	 B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2025)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2025)
NEANT						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2025)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2025)
NEANT						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2025	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
POL : Police
POMP : Sapeurs-pompiers
X : Emplois non cités
(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)
(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352)
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus
A : Autres
5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)
6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	**C2**

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	**C4**

(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

I - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Résultats N-1 reportés	Crédits de l'exercice votés	TOTAL (1)
EXPLOITATION					
DEPENSES	41 095,35		5 357,57	30 216,85	35 574,42
RECETTES	41 095,35			35 574,42	35 574,42
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	52 424,34		8 620,06	8 165,00	16 785,06
RECETTES	52 424,34			16 785,06	16 785,06

(1) TOTAL = restes à réaliser de N-1 + résultats N-1 reportés + crédits de l'exercice votés

III - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Résultats N-1 reportés	Crédits de l'exercice votés	TOTAL (1)
EXPLOITATION					
DEPENSES	41 095,35		5 357,57	30 216,85	35 574,42
RECETTES	41 095,35			35 574,42	35 574,42
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	52 424,34		8 620,06	8 165,00	16 785,06
RECETTES	52 424,34			16 785,06	16 785,06
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	**93 519,69**		**13 977,63**	**38 381,85**	**52 359,48**
TOTAL AGREGE DES RECETTES	**93 519,69**			**52 359,48**	**52 359,48**

(1) TOTAL = restes à réaliser de N-1 + résultats N-1 reportés + crédits de l'exercice votés

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents:	.....
Nombre de suffrages exprimés :	.....
VOTES - Pour :	.....
Contre :	.....
Abstentions :	.....

Date de convocation : 28/03/2025

Présenté par le Maire, ,
A SAINT-LEON, le 10/04/2025
le Maire, ,
Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante réunie en session Ordinaire
A SAINT-LEON, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante de l'Assemblée Délibérante,

Certifié exécutoire par le Maire,, compte tenu de la transmission en SOUS-PREFECTURE
, le 11/04/2025, et de la publication le 11/04/2025

A SAINT-LEON, le 10/04/2025